

Projet pédagogique Poste d'interne en Pharmacie

Centre Hospitalier Le Mas Careiron

1) Présentation générale

1.1) Agrément

Pharmacie Clinique – Dispensation

1.2) Présentation du Centre Hospitalier

Etablissement public de psychiatrie de 250 lits dont :

- 190 lits de psychiatrie avec 4 unités de soins d'entrants dont 1 plus spécialisée pour les mineurs, 1 unité pour malade difficile, 1 pour trouble envahissant du développement, 1 de psycho-gériatrie, 1 de pédo-psychiatrie, 1 pour patient chronique sub-aigu

Toutes les structures extra-hospitalières adultes et enfants, Centres Médico-psychologiques et Hôpitaux de jour, sur le département du Gard : Anduze, Bagnols sur Cèze, Beaucaire, St Hippolyte du Fort ...

- 60 lits de médico-social (Maison d'Accueil Spécialisée et Foyer Accueil Médicalisé)

1.3) Description du service

- 1 PH pharmacien temps plein Chef de Pôle médico-thérapeutique et 0,5 praticien associé contractuel

- 4 ETP préparateurs

- 0,5 ETP de secrétaire

Les activités du service sont celles définies par la réglementation d'une PUI exceptées la stérilisation que nous sous-traitons et les préparations hospitalières.

2) Activités de l'interne en pharmacie

Il exerce de nombreuses activités :

- Analyse pharmaceutique des prescriptions, validations et interventions auprès des prescripteurs.
- Conciliation médicamenteuse
- Dispensation des médicaments journalière ou hebdomadaire de façon manuelle ou à l'aide d'un robot de dispensation ou d'un stockeur.
- Participation à la gestion financière de la pharmacie à usage intérieur : passation des marchés et suivi, engagements, liquidations et suivi budgétaire des comptes pharmacie.
- Participation à la démarche qualité de l'établissement : évaluation des pratiques professionnelles (EPP), circuit du médicament, rédaction des procédures, gestion du dossier patient...
- Visites cliniques dans les différents services de psychiatrie.
- Rédaction et présentation des comités du médicament sur les thématiques de psychiatrie.
- Participation aux réunions d'éducation thérapeutique « l'atelier du médicament ».
- Information des différents services sur le bon usage des médicaments.
- Participation aux différentes instances de l'établissement (Comité du Médicament, Comité de Lutte contre la Douleur, Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales, commission de gestion des risques).

3) Projet pédagogique

L'interne en pharmacie exerce, sous l'autorité du praticien de la pharmacie du Centre Hospitalier Le Mas Careiron à Uzès. Il encadre les préparateurs de la pharmacie et pratique la pharmacie clinique dans les unités de soins.

Selon l'ancienneté de l'interne et les compétences acquises antérieurement, des objectifs pédagogiques sont fixés avec l'interne lors de son affectation dans l'établissement.

Ils sont gradués tout au long des six mois de stage afin de lui conférer une autonomie de plus en plus croissante. Les praticiens hospitaliers veillent tout particulièrement à ce que ces principes pédagogiques soient constamment conciliés avec la qualité et la sécurité dues à tout patient pris en charge.

Le projet pédagogique est de :

- développer les compétences de l'interne en pharmacie dans l'analyse pharmaceutique des ordonnances avec une spécificité qui est l'amélioration de ses connaissances des psychotropes, des pathologies psychiatriques et de l'organisation des soins spécifiques à cette discipline (sectorisation).
- pratiquer la conciliation médicamenteuse dans les services de soins
- participer à l'éducation thérapeutique dans le cadre de l'atelier du médicament au sein des structures hospitalières et extra-hospitalières. Les séances sont animées par un pharmacien de l'établissement avec l'aide d'un infirmier.
- acquérir une compréhension et une autonomie dans la gestion d'une pharmacie à usage intérieur d'un établissement hospitalier. La dimension plus réduite de notre établissement lui permettra d'appréhender son fonctionnement tant sur le plan institutionnel, financier, règlementaire que dans la démarche qualité. L'interne est pleinement impliqué dans la thématique "Prise en charge médicamenteuse du patient" dans le cadre de la certification.
- l'accompagner pour rédiger et présenter des travaux au Comité du Médicament, Comité de lutte contre la douleur et Comité de lutte contre les infections nosocomiales. Les travaux intéressants et originaux donneront lieu à une publication.

4) Liste des publications affichées et communication orale (*)

"Effets extrapyramidaux induits par les neuroleptiques : analyse des pratiques de prescriptions des correcteurs anticholinergiques" C. Blanco, C. Courrège 11^{ème} Congrès de l'Encéphale Paris, janvier 2013

"Les médicaments psychotropes dans la prise en charge du trouble bipolaire : des recommandations aux pratiques de prescription" C. Blanco, C. Courrège 11^{ème} Congrès de l'Encéphale Paris, janvier 2013

"Prise en charge de la constipation, état des lieux dans un centre hospitalier psychiatrique" D. Leroux, C. Courrège Hopipharm Reims, mai 2015

"L'atelier du médicament en psychiatrie : modalités pratiques" B. Gudin, C. Courrège Congrès éducation thérapeutique Montpellier, Avril 2016

"*Prescription de dérivés du valproate chez la femme en âge de procréer. Retour d'expérience" B. Gudin, C. Courrège ORPHEM, septembre 2016

"Optimisation de la validation pharmaceutique en psychiatrie : outil pratique de surveillance biologique des psychiatrie" J. Courrège; C. Gonzalez; C. Courrège; Poster, Hopipharm Marseille, mai 2019

“Iatrogénie médicamenteuse en psychiatrie : comment améliorer la formation des infirmiers et des médecins ?” J.Courrege ; C.Gonzalez ; C.Courrege; Poster, Hopipharm Marseille, mai 2019

« Interactions médicamenteuses torsadogènes en psychiatrie : évaluation et impact des interventions pharmaceutiques » J.Courrège ; C.Gonzalez ; C.Courrège, communication orale, Laropha, Gruissan mai 2019

“Prise en charge des dyslipidémies dans un centre hospitalier psychiatrique, état des lieux et impact de la diffusion d’un arbre décisionnel” A.Marcellin ; C.Gonzalez ; C.Courrège; Poster, APHIF 2019

Escape Game dans le cadre de la semaine de la Sécurité des Patients; A. Marcellin, novembre 2019